

Monsieur le Maire,
Monsieur le Ministre
Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Madame la Première adjointe,
Madame la Vice-Présidente du Grand Nancy
Monsieur le Vice-Président du Grand Nancy
Mesdames et Messieurs les Elus,
Monsieur le Président de la Section des Sciences de l'institut Grand ducal de Luxembourg
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames Messieurs,
Chers Collègues.

C'est toujours avec un plaisir renouvelé que j'ouvre la séance exceptionnelle que l'Académie Lorraine des Sciences organise annuellement en partenariat avec la Ville de Nancy dans ses grands salons.

Je tiens dès à présent à remercier Monsieur André ROSSINOT de l'attention particulière qu'il nous porte en nous faisant l'honneur de nous associer à la réflexion des élus des collectivités territoriales de Nancy et du Grand Nancy qu'il préside, sur les grands projets envisagés pour l'aménagement du territoire lorrain impliquant directement l'avenir de l'agglomération nancéienne et de sa ville centre. Enfin en nous invitant lors de l'après-midi à exposer un condensé de nos travaux à un large public.

Au cours des précédentes séances, seul les Académiciens étaient invités à s'exprimer. Cette année nous innovons à nouveau en donnant la parole à l'ensemble des membres de l'Académie puisque certaines présentations émaneront de sociétaires associés à l'étude de par leur compétence sur l'un ou l'autre des sujets évoqués.

Il m'est agréable de tous les remercier ici pour l'énorme travail de réflexion et de synthèse fourni à cette occasion.

Nous nous attachons depuis quatre années à retransmettre le résultat des travaux engendrés par les sections Académiques portant surtout sur des spécificités de notre Région. C'est ainsi, je vous le rappelle que la première année fut consacrée à l'étude de la truffe en Meuse, la seconde à l'eau dont notre région est assez bien pourvue, la troisième aux NTIC, phénomène de société de la fin du 20^{ème} et du 21^{ème} siècle dont la jeunesse s'est totalement emparé.

La séance de cette année, quatrième du genre, revêt un caractère particulier puisque comme vous avez pu le lire dans le programme, elle porte sur les jardins privés, au cœur de la ville de Nancy, dont beaucoup d'entre vous ignorent peut-être les richesses cachés derrière nombre de façades de notre cité.

Cela est sans doute dû à l'organisation urbanistique nancéienne, un de nos Collègues vous en parlera tout à l'heure.

De plus les travaux réalisés sont en constante évolution, ce qui explique le complément de programme que vous avez pu découvrir sur vos sièges.

Le sujet est tellement vaste cette année que, bien entendu, les présentations qui vont suivre n'ont pas la prétention d'être exhaustives ni sur le fond ni dans la variété des points abordés.

Le programme est fort dense et le temps qui nous est imparti ne pouvait donner lieu à des exposés de plus grandes envergures.

Cela me permet cependant, en préambule, de vous faire part de quelques réflexions sur trois grandes questions qui n'ont pu être traitées et qui posent interrogations puisqu'elles découlent directement de l'implantation et de la densité des îlots de verdure dans une ville.

La première est, à mon sens, celle qui doit retenir le plus notre attention car elle engage d'une certaine façon notre survie.

C'est la transformation du gaz carbonique, émis par une concentration importante de population, en oxygène. Cette opération est constamment réalisée avec efficacité par des végétaux de toute sorte. Prenons garde de ne pas nous priver de ce soutien de la nature par une urbanisation démesurée et incontrôlée !...

Ce travail des plantes est primordial à la bonne conservation de la qualité de l'air que nous respirons.

Lorsque l'on sait à quel point est vital cette transformation chimique, on comprend mieux pourquoi l'Académie Lorraine des sciences s'est attachée à faire une étude sur les jardins privés de Nancy, richesse végétale incontestable, patrimoine de conservation irremplaçable et vecteur efficace de préservation de l'équilibre de notre vie citadine.

La deuxième est, certes, autant médicale que sociale puisqu'elle s'appuie sur ces deux aspects de réflexion.

Elle se caractérise par le problème des allergies si difficile à traiter à notre époque.

La plantation inconsciente d'essences hautement allergènes dans un jardin de ville, enclavé souvent dans un pâté de maison, peut provoquer des réactions préjudiciables à la santé de l'homme, lorsqu'il se trouve dans l'entourage immédiat d'une pollinisation printanière qui peut apporter des désordres respiratoires, sans même que l'on en soupçonne la cause.

La méconnaissance des pollens produits par certains arbres ou arbustes, choisis souvent dans un souci de décoration afin de rendre l'environnement proche le plus agréable possible tant pour soi que pour les autres d'ailleurs, peut se révéler source de désagréments importants. Le croisement de ces paramètres devrait en toutes circonstances être pris en compte lors de l'aménagement d'un espace en jardin et devenir un préalable au choix des espèces végétales à retenir.

Comme quoi vouloir bien faire peut provoquer, bien inconsciemment, des effets pervers.

L'information apportée aujourd'hui contribuera, j'en suis persuadé, à donner une meilleure vision de l'existant et pourra servir à une réflexion plus large en ces domaines.

On retrouve bien là, les problématiques de la vie en société dans la difficulté à allier le «personnel» avec le «collectif», tout en conservant le respect de la liberté de chacun.

La troisième concerne plus l'aspect protection des espèces et peut paraître par certains côtés fort surprenante. C'est un volet tout à fait bénéfique de l'urbanisation que je qualifierai, là, de «protectrice».

Il s'agit du constat que l'on a pu faire face à la survie de différentes espèces d'animaux comme, par exemple, des écureuils qui dans la nature étaient atteints d'une maladie qui les décimait. Ceux qui s'installèrent dans nos parcs et jardins furent protégés de cette atteinte et survécurent. Il en est de même pour certains batraciens disparus dans le milieu naturel et encore présent dans les points d'eau des jardins et encore plus pour certaines catégories d'invertébrés que l'on ne retrouve plus que dans les bassins de jardins privés.

A ce niveau, le citoyen, en s'investissant dans son jardin, si petit soit-il, cultivant élevant et soignant végétaux et animaux, retirant les fruits de son investissement en se nourrissant de petites récoltes personnelles revient à la genèse de la formation de la vie et respecte les consignes de la création en fabriquant son «jardin d'Eden» dont il est non seulement le concepteur mais aussi l'ordonnateur et le protecteur.

Dans les essences de ce «jardin d'Eden citoyen», je pense aussi au pommier si représenté en son sein, affiché dans les écritures comme l'arbre de la «connaissance du bien et du mal» et à son fruit qui a tant fait parler de lui.

C'est par ces propos un peu léger que je termine les quelques réflexions que je voulais vous livrer, ce en préambule aux mini-conférences que vous allez entendre.

Avant de conclure mon propos, je désire remercier très vivement Madame la directrice de cabinet de Monsieur le maire de Nancy ainsi que Madame Annette MOREAUX et Monsieur Denys SYLVESTRE sans qui cette journée ne pourrait se dérouler dans de si bonnes conditions et je ne saurais oublier non plus dans ces remerciements toutes les personnes de la mairie de Nancy qui nous ont apporté un concours technique de grande qualité.

Je vais maintenant céder la parole à monsieur Pierre LANDES, chef d'orchestre de ces interventions et vous remercie de votre attention.

Dr Jean-Marie KELLER
Président de l'Académie Lorraine des Sciences